

Rappel des épinards

10 octobre 2018

En accord avec l'AFSCA, BelOrta demande aux consommateurs de ne plus utiliser le produit suivant: épinards dans les caisses EPS star haute (40 x 60 cm) portant le numéro d'emballleur 102425 – P1727. C' est possible que ce lot des épinards a été mise en vente dans ce magasin d'achat du 2 au 10 octobre.

Une analyse a montré que les valeurs de résidu autorisé pour le diméthoate/ométoate a été dépassée. Ingestion de diméthoate/ométoate (un pesticide) n'engendre de problèmes de santé qu'en cas de consommation en grande quantité. Les symptômes possibles d'une intoxication sont des nausées et des vomissements. Pour éviter tout risque, nous recommandons de ne pas consommer ce produit, vu qu'une utilisation peut être néfaste pour la santé. Si vous avez des symptômes montre en quelques heures après avoir mangé, nous vous conseillons de contacter votre médecin ou votre centre anti-poison 070 245 245.

Les consommateurs, qui ont encore en leur possession des épinards entre le 2 et 10 octobre 2018 dans ce magasin, sont invités de rapporter les épinards a ce magasin d'achat. Les clients seront remboursés sur base de leur ticket de caisse.

BelOrta attache beaucoup d'importance à la qualité de ses produits et s'excusent pour ce désagrément.

Pour d'autres questions, vous pouvez contacter BelOrta par téléphone 015-55 11 11 ou par mail info@belorta.be .

